

CHARTRE Victoires Populaires 2024

La Charte des Victoires Populaires pour les législatives 2024

1. *Le contexte de la relance des Victoires Populaires (ex-Primaire Pop)*

Depuis juillet 2022, les membres de Victoires Populaires, ex-Primaire Populaire, ont travaillé sur l'écriture de ses Mémoires, dont le but était de comprendre les succès et les échecs de ce processus. Le récit final a été obtenu en consultant toutes les membranes ayant participé à la Primaire Populaire, afin d'avoir un récit le plus collectif possible. La sortie de ces Mémoires devait avoir lieu le 4 octobre 2024.

En février 2024, les adhérent.es ont voté pour la relance de l'association, en vue de devenir une force de mobilisation territoriale et transpartisane sur l'ensemble du territoire français.

En mars 2024, un Bureau a été élu pour relancer les activités des Victoires Populaires et s'est attelé à trois chantiers prioritaires :

- La refonte de la gouvernance pour acter le passage d'un processus à un mouvement avec la croyance que le chemin compte autant que le résultat,
- La refonte de l'identité pour être aligné.es avec nos valeurs et notre place au sein de l'écosystème,
- L'écriture d'une feuille de route pour faire arriver nos idées aux pouvoirs aux prochaines échéances électorales.

Notre premier séminaire d'équipe devait avoir lieu les 22 et 23 juin et la relance officielle devait être en septembre 2024. L'annonce de la dissolution a bouleversé ce planning : nous avons notre rôle à jouer dans cette campagne et nous avons décidé de nous remobiliser beaucoup plus tôt que prévu.

Cette période est par ailleurs exceptionnelle et transitoire et tout a vocation à être remis à plat à partir du 8 juillet. Un retour d'expérience sera réalisé sur cette campagne d'urgence également, pour comprendre les problèmes persistants et comment les résoudre.

2. *Notre fonctionnement interne*

L'organisation de la Primaire Populaire a élu en élection sans candidat.e un groupe de travail dédié à la gouvernance et la culture interne. Il est composé de 6 personnes. Avec

la relance anticipée du mouvement, la priorité est mise sur la construction temporaire d'une gouvernance et d'une structuration du collectif.

Ce travail est effectué par un groupe de travail "culture interne" composé de 3 personnes élues (Esther, Elina et Clémence) et de 2 personnes du bureau (Céleste et Solenn). Ce travail sur la gouvernance est fait avec l'aide et l'accompagnement de l'association l'[Université du Nous](#), spécialisée sur l'accompagnement de collectifs.

Après le 7 juillet, ce groupe de travail reprendra la réflexion sur la gouvernance et la culture interne pour avoir un fonctionnement pérenne, ouvert et plus horizontal.

Les adhésions à Victoires Populaires ne seront pas rouvertes durant la période.

3. Notre gouvernance temporaire

GOUVERNANCE

Nous fonctionnons avec 4 entités :

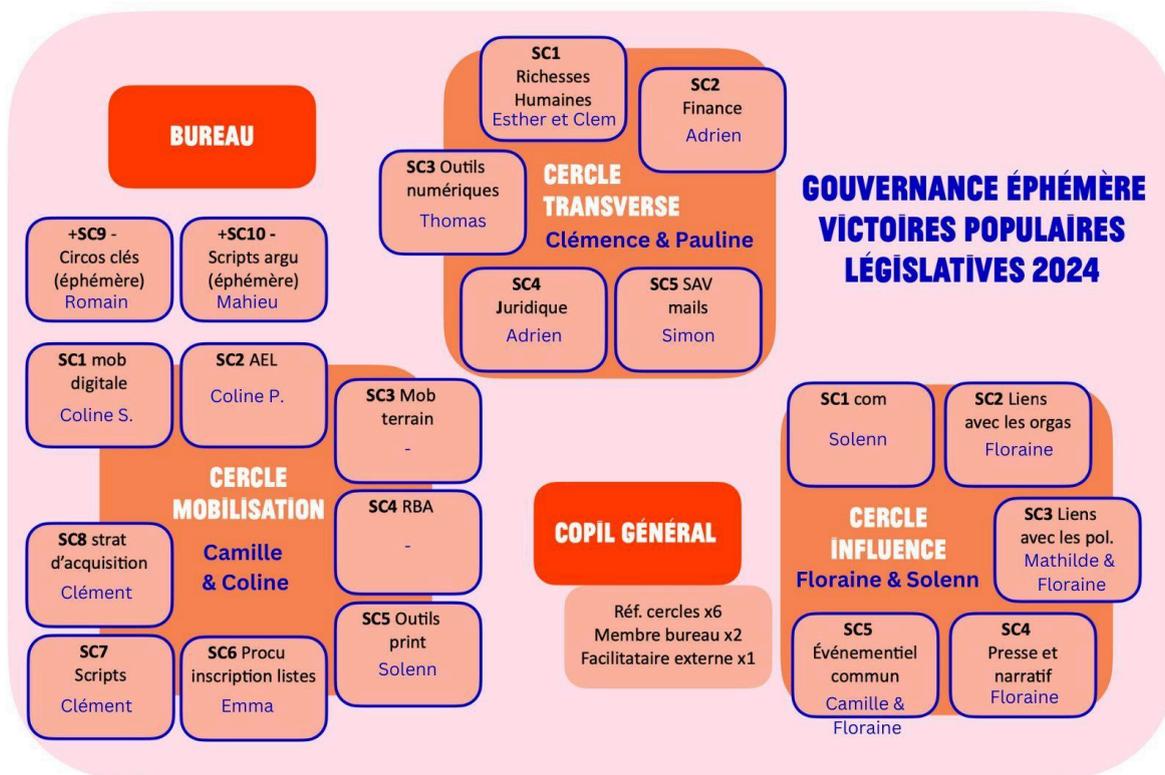
- Le CoPil général est composé des référent.es de cercle et des membres du bureau. Il a pour mandat d'harmoniser l'ensemble des cercles entre eux et de définir les objectifs par semaine.
- Les référent.es de cercles sont les personnes ayant les compétences requises et qui étaient déjà adhérentes à VP avant le 9 juin. Il y a un binôme a minima par cercle qui a pour mandat de coordonner les différents SC avec leur référent.e de SC.
- Les référent.es de SC sont nommé.es par les référent.es de cercle, ils et elles sont adhérent-es VP et ont le mandat d'opérationnaliser les missions spécifiques à leur sous cercle.
- Le bureau joue un rôle d'organe chapeau qui possède le pouvoir de mettre un veto et qui est chargé de garder l'ADN, la feuille de route et un cap. Il est décisionnaire sur les questions stratégiques et budgétaires.

Les décisions sont prises un maximum en [gestion par objection](#), seul-es les adhérent-es ont un droit d'objection. Les non adhérent-es mais engagé-es avec VP peuvent participer aux sollicitations d'avis, non décisionnaires.

Les décisions se prennent par membranes (SC, cercle, CoPil G...) en fonction de leur mandat. Si une objection est insolvable, alors la décision remonte au cercle de coordination au-dessus.

Les SC peuvent faire appel à des membres de l'équipe RH pour animer les GPO.

4. Notre organigramme



5. Notre "espace de liberté"

- **Bienveillance**
 - l'urgence facilite les mauvaises interprétations, les réponses brusques, les coupages de parole : ne laissons pas ça prendre le dessus.
 - accueillons nos maladresses, nos erreurs, nos incohérences.
- **Parler en son je & situer sa parole**
 - pas tous.tes le même vécu, la même expérience de vie et de lutte
 - se connecter à ses besoins, ses envies, ses limites
 - rendre visible les biais et les expertises existantes
- **Écoute active**
 - crée de la confiance
 - permet les temps de centrage, de prise de hauteur et de recul
 - accueillir l'autre, sa parole, ses idées, ses potentiels feedbacks

6. Les oppressions et violences systémiques

Nous combattons les oppressions systémiques (ensemble des discriminations vécues par des personnes minorisées (vis-à-vis des normes dominantes) de manière récurrente et ancrée historiquement, au niveau individuel mais aussi interpersonnel, institutionnel et structurel). Cela inclut (liste non exhaustive): le racisme, le sexisme, le classicisme, le validisme, l'hétéronormativité, la transphobie, l'âgisme, l'islamophobie, l'antisémitisme. Nous portons une vision intersectionnelle.

Nous ne tolérons aucune expression de ces violences.

- Nous portons et politisons le soin, la coopération et l'intelligence collective.
- Nous sommes conscient-es des biais de pouvoir que cela crée et les rendons visibles.
- Nous sommes ouvert-es aux retours/feedbacks et cherchons à évoluer au fur et à mesure, nous avons conscience de nos limites, nous cherchons à créer des espaces les plus sécurisés possibles.
- Nous avons un [protocole](#) de prise en charge en cas de problème, avec derrière une équipe de bénévoles formé.es à la réception et gestion de signalements de comportements ou agissements relevant de tout type de violence ou harcèlement, ou de surcharge émotionnelle. Vous pouvez nous contacter via ce [formulaire](#).
- En cas d'urgence, vous pouvez appeler l'équipe directement sans remplir le formulaire à ces numéros : 06 51 47 48 44 (Esther) - 06 21 43 28 57 (Clémence) - 07 84 98 98 97 (aruanu)

7. Les conflits

Le collectif peut amener des tensions, exacerbées par l'urgence contextuelle.

Si ces tensions ne sont pas gérées, elles peuvent mener à des conflits.

Pour éviter des situations conflictuelles qui pourraient mettre en danger certaines personnes ou même l'équilibre de l'organisation nous avons mis en place un [protocole](#) parallèle à celui de la gestion des violences systémiques avec aussi un [formulaire](#) et les mêmes contacts téléphoniques en cas d'urgence.

Nous proposons dans ce protocole différentes étapes avec accompagnement ou non pour réguler ces situations. Notre position et nos présupposés par rapport aux conflits sont que :

- Le conflit peut être un cadeau pour le collectif
- Le garder pour soi ne fera que décaler le problème
- Il n'y a pas de petit problème

8. Confidentialité

Nous portons une importance particulière à la transparence et la transmission d'informations. Cependant, pour des raisons légales (gestion des données personnelles) et stratégiques (politique), certains espaces seront soumis à des clauses de confidentialité.

Sur le slack, tous les canaux sont accessibles (à défaut de quelques canaux impliquant des enjeux de confidentialité stratégique au vu de la libre circulation et entrée de personnes non adhérentes sur le slack).

Vous vous engagez avec cette charte à respecter l'[accord de confidentialité](#) ci-joint.

9. Sortie et exclusion

La vie d'une campagne passe aussi par des départs, nous nous engageons à prendre le maximum de soin à l'accueil comme au départ des membres.

Les protocoles de prises en charge cités ci-dessus donnent mandat, validé par le CoPil, dans les conditions détaillées d'engager des processus de mise à l'écart ou d'exclusion. Ceux-ci ne seront jamais décidés par une seule personne, mais bien en concertation avec toutes les parties prenantes, avec comme seul et unique objectif, la sécurité de chacun-e et de la campagne.

10. Engagement

En signant la charte Victoires Populaires 2024, via Signrequest, je suis d'accord avec les règles internes citées dans cette charte ainsi que les documents attachés et j'accepte la politique de confidentialité.